

Introduction

- La mise en œuvre d'un programme de surveillance de l'usage des anti-infectieux comporte notamment la mise à jour des règles d'utilisation de ces médicaments.
- Ces règles sont répertoriées dans un feuillet qui décrit les indications d'anti-infectieux à usage restreint pour lesquelles il n'est pas requis de consulter l'équipe de maladies infectieuses.

Objectifs

- Évaluer la conformité aux règles d'utilisation des anti-infectieux au sein d'un CHU mère-enfant.

Méthodologie

- ♦ **Design** : Étude descriptive, transversale de type pré-post réalisée sur deux journées au CHU Sainte-Justine, dans le but de mesurer la conformité de toutes les ordonnances d'anti-infectieux valides pour chaque journée.
- ♦ **Critères d'inclusion** : acyclovir IV, azithromycine, caspofungin, céfotaxime, ceftazidime, ceftriaxone, ciprofloxacine per os, colistiméthate, fluconazole, itraconazole, méropénem, pipéracilline-tazobactam, ticarcilline-acide clavulanique, valacyclovir.
- ♦ **Périodes d'études** :
 - Pré : 16 janvier 2013
 - Diffusion du feuillet : février 2013
 - Post : 6 mars 2013
- ♦ **Intervention** : Diffusion du feuillet avec
 - envoi par courriel à tous les médecins, résidents en médecine et cadres de l'établissement; le feuillet comporte des règles d'utilisation pour 14 anti-infectieux à usage restreint pour un total de 51 indications ;

Intervention : (suite)

- remise personnalisée de la version papier durant une semaine au sein des différentes équipes de l'hôpital en ciblant les pharmaciens, les médecins, les résidents en pharmacie et en médecine et les étudiants ;
- sensibilisation des équipes sur les étages, par plusieurs membres du CRUAM, lors de réunions, conférences.
- chaque pharmacien se voit remettre les mêmes documents que lors de la journée « pré », ainsi que la liste des consultations en maladies infectieuses de la journée, pour aide-mémoire. Chaque pharmacien doit à nouveau remplir le tableau pour les prescriptions concernant les patients de son unité.

- ♦ **Mesures** : chaque pharmacien remplit un tableau concernant les anti-infectieux inscrits sur le feuillet et prescrits ce jour-là dans leur unité, ainsi que la liste des prescriptions concernées pour la journée (grâce à une revue d'utilisation réalisée sur le logiciel GesphaRx®, CGSI TI, Québec, Canada); une copie du feuillet des anti-infectieux à usage restreint est disponible.

Les différents items du tableau sont :

- # du patient (numéro donné arbitrairement, en partant de 1).
- Nom du médicament concerné (nom de la molécule).
- Indication pour laquelle le médicament est prescrit.
- Consultation en maladies infectieuses nécessaire : oui (dans le cas où l'indication n'est pas incluse dans le feuillet) / non (dans le cas où l'indication est incluse dans le feuillet).
- Demande de consultation du service de maladies infectieuses effectuée : oui / non.
- Conformité : oui (dans le cas où l'indication est incluse dans le feuillet OU consultation en maladies infectieuses effectuée) / non (dans le cas où l'indication n'est pas incluse dans le feuillet ET les maladies infectieuses n'ont pas été consultées).
- L'ensemble des données est retranscrit dans une base de données MS Excel puis analysé par l'assistante de recherche.

Résultats

- Environ 230 feuillets ont été distribués dans les différentes unités de l'hôpital pour une intervention d'une durée totale de cinq heures.
- Vingt unités de soins ont été ciblées lors des mesures "pré" et "post".
- Un total de 153 ordonnances a été évalué (dix heures de collecte/analyse) lors des deux journées.

Tableau 1 : Taux de conformité "pré" et "post"

	Pré	Post
Nombre d'anti-infectieux prescrits dans la journée	76	77
Consultation nécessaire de l'équipe de maladies infectieuses	49 % (37/76)	44 % (34/77)
Demande de consultation effectuée	61 % (46/76)	43 % (33/77)
Conformité générale (l'indication est incluse dans le feuillet OU une consultation en maladies infectieuses est effectuée)	83 % (63/76)	87 % (67/77)
Conformité dans les cas où une consultation en maladies infectieuses est nécessaire	65 % (24/37)	71 % (24/34)

- Des cas de non-conformité sont observés sur la plupart des unités de soins et ne concernent pas un anti-infectieux en particulier.
- Pas de différences statistiquement significatives entre les taux de conformité pré et post.
- L'étude comporte des limites
 - le fait que le médecin prescripteur à l'étage n'était pas forcément le même lors des deux journées de mesure.
 - des indications autorisées ont été ajoutées au feuillet après la phase pré ; ceci peut contribuer à augmenter le taux de conformité en post.

Conclusion

La conformité aux règles d'utilisation des anti-infectieux au CHUSJ est élevée (87%). La mise à jour et la diffusion d'un feuillet n'augmentent pas significativement la conformité. Cette étude met toutefois en évidence la faisabilité d'évaluer le taux de conformité de la prescription d'anti-infectieux rapidement au sein d'un établissement de santé. Ce type de mesure peut être utilisé dans le cadre d'un programme de parrainage des anti-infectieux en établissement de santé.